



ACTE D'ADHESION 2020

Docteur, Madame, Monsieur,

Le **G**roupement **I**nterprofessionnel de **S**anté et de l'**A**utonomie de la Nièvre (**GISA 58**), vous propose d'adhérer à son association afin :

- D'être **destinataire des informations et actualités santé du territoire** ainsi que des **comptes rendus des soirées interprofessionnelles** départementales.
- D'être **indemnisé au titre d'une perte d'activité en libéral** pour votre participation aux réunions interprofessionnelles.
- D'être bénéficiaire d'un droit de vote à l'Assemblée Générale du GISA58 qui définira la politique générale du groupement.

Cette adhésion est également l'occasion de pouvoir faire apparaître, notamment auprès des financeurs, votre intérêt pour les actions de l'association.

Pour les professionnels exerçant sur le territoire de la CPTS Loire Val d'Yonne Morvan portée par le GISA58 (Cantons de Cosne sur Loire, Pouilly sur Loire, La Charité sur Loire, Clamecy, Corbigny, Château-Chinon et Luzy), **un reçu de paiement et une attestation d'adhésion nécessaires pour valider l'item ad hoc de la ROSP** vous seront adressés. Votre adhésion à un exercice coordonné type CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) vous permet de bénéficier de certaines aides octroyées particulièrement dans le cadre des nouvelles nomenclatures.

Règlement de cotisation : **10 € par chèque**, à l'ordre du « GISA58 » à adresser par courrier à la structure. Dès réception de votre cotisation, un reçu de paiement vous sera adressé.

Nom, Prénom, Structure :

Profession :

Adresse professionnelle :

.....

Email : Téléphone :